**Zeitschrift:** Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische

Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité

classique = Rivista svizzera di filologia classica

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft

**Band:** 57 (2000)

Heft: 2

**Artikel:** Symmague, Jérôme et l'Histoire Auguste

Autor: Paschoud, François

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-44396

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Symmaque, Jérôme et l'Histoire Auguste

Par François Paschoud, Genève

## I. Symmaque

Dans son livre *Altgermanien*, paru à Berlin en 1934, p. 34, Eduard Norden propose un rapprochement entre une phrase de la *uita Probi* de l'*Histoire Auguste* et un passage du *Discours* 2 de Symmaque:

## HA *Prob.* 14,4–5

dicitur iussisse his (sc. regulis barbaris) acrius, ut gladiis non uterentur, Romanam expectaturi defensionem, si essent ab aliquibus uindicandi. sed uisum est id non posse fieri, nisi si limes Romanus extenderetur et fieret Germania tota prouincia.

# Symm. *Or.* 2,31

dicam senatui plebique Romanae: «fasces in prouincias nouas mittite, trans Rhenum iudices praeparate.»

Norden estime que le développement de la *uita Probi* 14,5–15,7, consacré aux campagnes de Probus sur le Rhin, s'inspire notamment des opérations menées dans le même secteur par Valentinien 1er, et démarque le *Discours* 2 de Symmaque, qui fut prononcé le 1er janvier 370. L'illustre latiniste, en rapprochant ces deux textes et en suggérant que l'auteur de l'*Histoire Auguste* avait trouvé le motif de la *Germania prouincia* dans Symmaque, adhérait *ipso facto* à la doctrine de Hermann Dessau, pour qui la collection de biographies était l'œuvre d'un seul auteur écrivant après 395¹. Dans les années 1934 et suivantes, cette doctrine n'était plus dominante en Allemagne: Norman Baynes avait soutenu que l'*Histoire Auguste* avait été rédigée vers 360–363², et des spécialistes reconnus comme Hohl et Ensslin s'étaient ralliés à son point de vue. Les tenants d'une rédaction de l'œuvre au début des années 360 ne pouvaient évidemment pas admettre qu'on trouvât en elle l'influence d'un discours prononcé en 370³. Norden avait cependant un élève qu'il remercie dans la préface d'*Altgermanien*, Werner Hartke. Celui-ci allait devenir l'un des défenseurs les plus

- 1 Dessau développa pour la première fois ses idées dans un article qui est devenu la pierre angulaire de toute la recherche moderne sur l'*Histoire Auguste*. «Über Zeit und Persönlichkeit der Scriptores Historiae Augustae», *Hermes* 24 (1889) 337–392. Une excellente histoire de la controverse est proposée par A. Chastagnol dans l'introduction de son édition bilingue de l'*Histoire Auguste* (Paris 1994) XIII–XXXIV.
- 2 The Historia Augusta: Its Date and Purpose (Oxford 1926).
- 3 Cf. E. Hohl, dans son Bericht dans le *Bursian* 256 (1937) pour les années 1924–1935, 153–154; W. Ensslin, *Gnomon* 18 (1942) 248–267.

engagés de la solution proposée par Dessau; dans deux ouvrages importants, il reprend et développe le raisonnement fondé sur le rapprochement entre la *uita Probi* et Symmaque proposé par son maître Norden<sup>4</sup>.

Aujourd'hui, la très grande majorité des spécialistes de l'Histoire Auguste s'est ralliée au point de vue de Dessau. Il reste cependant un ardent défenseur de la théorie selon laquelle l'Histoire Auguste est le produit à peine retouché ultérieurement de la période constantinienne, Adolf Lippold, d'autant plus pugnace qu'il est plus isolé. Lippold a été amené à s'intéresser au rapprochement proposé par Norden du fait que les lignes de la uita Probi 14,4-5 sont très proches de divers passages de la uita Maximinorum, à laquelle, comme on sait, Lippold a consacré un commentaire très fouillé<sup>5</sup>: Maximin. 12,1 ... nisi Germani a campis ad paludes et siluas confugissent, omnem Germaniam in Romanam ditionem redegisset. 12,5 uicta igitur Germania. 13,3 pacata Germania. Les efforts que Lippold déploie pour priver de toute signification le rapprochement proposé par Norden s'explique par la notoriété et l'autorité d'un des princes de la philologie latine<sup>6</sup>. Sa ligne de défense est simple: les motifs développés par «Vopiscus» et Symmaque sont des lieux communs qu'on retrouve ailleurs, ils peuvent donc apparaître dans les deux textes en question sans qu'il soit du tout nécessaire de supposer que l'un s'inspire de l'autre. Sur ce point, il a incontestablement raison, comme le montrent les textes suivants: Hérodien 7,2,9, précisément à propos de Maximin: ἡπείλει γάρ (καὶ ποιήσειν ἔμελλεν) ἐκκόψειν τε καὶ ὑποτάξειν τὰ μέχρις ἀκεανοῦ Γερμανῶν ἔθνη βάρβαρα. Paneg. 6,8,4-5 Galletier (an 307) Romana trans Rhenum signa primus barbaris gentibus intulit. huius cum fratre rursus ac saepius expeditionibus domita Germania ... 9,21,5 (an 313) ... a Tiberi ad Rhenum, immo ... a Tusco Albula ad Germanicum Albam prolaturus imperium. 11,3,1 (an 362) barbariam omnem subactam. 11,4,3 Germania uniuersa deleta est. Tous ces textes reprennent un vieux motif de propagande impériale, toujours vivace, bien que n'ayant jamais répondu à la réalité, mis en œuvre chaque fois qu'un empereur se battait sur le Rhin. Il apparaît à diverses époques, et notamment à propos de Constantin. Il est donc parfaitement exact de dire que le rapprochement proposé par Norden et repris par Hartke ne permet en aucune manière à lui seul de soutenir que le passage de la uita Probi s'inspire de Symmaque.

En travaillant à la suite de mon édition des *Vies* de «Vopiscus» pour la Collection des Universités de France, je suis cependant tombé sans le vouloir sur trois autres passages de l'*Histoire Auguste* qui suggèrent des rapprochements avec le *Discours* 2 de Symmaque.

<sup>4</sup> Geschichte und Politik im spätantiken Rom, Klio, Beiheft 45 (Leipzig 1940) 82–85; Römische Kinderkaiser (Berlin 1951) 348, n. 1.

<sup>5</sup> Kommentar zur vita Maximini duo (sic!) der Historia Augusta (Bonn 1991).

<sup>6</sup> Cf. son *Kommentar* ... (cité n. 5) 238–242, et son recueil d'articles *Die Historia Augusta* (Stuttgart 1998) 128–130.

- 1. Prob. 13,7 reliquos (sc. barbaros) ultra Nigrum fluuium et Albam remouit (sc. Probus). Ce passage est un point chaud classique du débat sur l'Histoire Auguste<sup>7</sup>. Il suffira ici de fixer notre attention sur le mot Niger, qui désigne évidemment le Neckar, dont le nom habituel en latin est Nicer. Quelle que soit l'identification qu'on propose pour Alba, Jura souabe ou Elbe, il saute aux yeux que, si «Vopiscus» choisit une orthographe insolite, c'est évidemment pour créer un jeu de mots facile entre le «Noir» et la «Blanche». Il est intéressant d'examiner quels sont les autres textes où apparaît l'orthographe anomale Niger. Voici ceux qu'énumère A. Francke<sup>8</sup>: Paneg. 7,13,2 Galletier (an 310); Amm. 28,2,2; Auson. Mos. 423; Sidon. Carm. 7,324, mais aussi Symm. Or. 2,23 et 2,24 (la tradition manuscrite est unanime d'après l'apparat de Seeck). Dans la uita Probi, la mention du Niger se trouve à quinze lignes (dans l'édition Hohl) du passage auquel s'était intéressé Norden. Sans doute, la graphie Niger se trouve aussi dans un Panégyrique de l'époque constantinienne, pourrait argumenter Lippold. Remarquons cependant qu'il ne s'agit pas de l'un de ceux qui met en œuvre le lieu commun de la Germania prouincia. Chez Symmaque en revanche, Niger et le lieu commun se lisent dans le même Discours, à sept ou huit paragraphes et une cinquantaine de lignes de distance. On peut commencer à se demander si «Vopiscus» n'a pas trouvé l'idée de son jeu de mots sur Niger et Alba en découvrant dans Symmaque une orthographe inattendue pour un nom propre peut-être familier.
- 2. Prob. 23,5 eant nunc, qui ad ciuilia bella milites parant, in germanorum necem arment dexteras fratrum. ... La forme eant est ce qu'on peut appeler un impératif (ici exactement un subjonctif à valeur d'impératif) de dérision<sup>9</sup>. Cet emploi, tout d'abord exclusivement poétique, a été créé par Virgile (Aen. 7,425): i nunc, ingratis offer te, irrise, periclis (il s'agit d'Allecto qui, sous les traits de Calybe, s'adresse à Turnus). À partir des deux Sénèques et de Pétrone, il est aussi utilisé en prose. Dans l'antiquité tardive, on le trouve notamment dans les Panégyriques: 3,9,4 Galletier (an 291) et 12,17,1 (an 389), mais de nouveau dans le Discours 2 de Symmaque, au paragr. 26, eat nunc Troiani carminis auctor ... Assurément, les Panégyriques sont ici de nouveau présents à l'appel, mais il ne s'agit ni de ceux qui utilisent le topos Germania prouincia, ni de celui qui écrit Niger, tandis que, chez Symmaque, cet impératif si spécifique se trouve entre Niger et le lieu commun!

<sup>7</sup> La controverse porte sur l'identification de ce que «Vopiscus» désigne par *Alba*: s'agit-il d'une montagne, le Jura souabe (Schwäbische Alb) ou d'un fleuve, l'Elbe? La première identification est traditionnelle, la seconde a été proposée par J. Straub, *Studien zur Historia Augusta* (Bern 1952) 17, puis plus en détail dans «Alba = Elbe oder Alb?», *BJ* 155–156 (1955–1956) 136–155, repris dans *Regeneratio imperii* I (Darmstadt 1972) 418–442, et acceptée par les uns, rejetée par les autres. Dans mon commentaire à paraître de la *uita Probi*, j'explique pourquoi Straub me paraît avoir raison.

<sup>8</sup> RE XVII, 173 (1936).

<sup>9</sup> ThLL V 2, 632,37-56 (J. Rubenbauer, 1934).

3. Quatt. tyr. 1,2 et de Suetonio non miramur, cui familiare fuit amare breuitatem. La construction de familiaris est avec une chose comme sujet et un régime au datif est fréquente<sup>10</sup>. Les emplois où le sujet est un verbe à l'infinitif ayant lui-même un régime, comme c'est le cas dans le passage ici examiné, ne sont cependant pas très nombreux. Les exemples les plus anciens se lisent chez Velléius Paterculus 2,30,3 adeo familiare est hominibus omnia sibi ignoscere; et Pline le Jeune, epist. 4,24,7. Les autres emplois appartiennent tous à l'antiquité tardive. Parmi eux, l'un se situe dans le Panégyrique 8,6,8 Galletier (an 312), trois, dont celui que nous examinons ici, dans l'Histoire Auguste, ... et un dans le Discours 2 de Symmaque, au paragr. 16, familiare est magnis animis repudiare compendia. Le Panégyrique ici mentionné est différent de ceux qui ont été allégués plus haut; pour Symmaque en revanche, nous nous situons une fois de plus dans le même discours, cette fois deux pages environ avant l'emploi de Niger.

Je ne doute pas que Lippold se fondera sur les parallèles dans les Panégyriques pour dénier toute valeur démonstrative aux trois rapprochements que je propose ci-dessus. On me permettra de lui répondre d'avance en faisant trois remarques. a. Le motif Germania prouincia est un lieu commun, les rapprochements ici suggérés sont d'une tout autre nature, il s'agit d'une particularité orthographique et de deux expressions spécifiques. b. Les parallèles dans les Panégyriques se répartissent dans divers discours de l'ensemble de cette collection de plusieurs centaines de pages, tandis que les parallèles chez Symmaque se concentrent sur moins de quatre pages de l'édition de Seeck (les parallèles dans l'Histoire Auguste se concentrent dans dix pages de Hohl). c. Par un et deux points, on peut tracer un nombre infini de cercles, par trois points non alignés, on peut n'en tracer au mieux qu'un seul. La philologie ne connaît certes pas les mêmes certitudes que la géométrie. J'en conclus néanmoins que le cumul des rapprochements entre des segments limités de l'Histoire Auguste et du Discours 2 de Symmaque confèrent une grande vraisemblance à l'hypothèse selon laquelle «Vopiscus» se serait inspiré du Discours 2 de l'orateur.

## II. Jérôme

C'est tout d'abord la préface de la *uita Probi* qui a suggéré un rapprochement entre Jérôme et l'*Histoire Auguste*. En effet, *Prob.* 1,1–2 est très proche de Hier. *Hilar.* 1,1–3. Il fut proposé pour la première fois par B. Schmeidler en 1927<sup>11</sup>, qui inclinait à penser que «Vopiscus» était l'imitateur. Le problème a été souvent repris, les uns considérant que la rencontre des motifs était due à leur caractère topique, et donc fortuite, les autres que Jérôme imitait «Vopiscus», d'autres encore, comme Schmeidler, que «Vopiscus» imitait Jérôme. C'est ce

<sup>10</sup> *ThLL* VI 1, 251,51–252,31, et surtout 252,31–38 (O. Hey, 1913).

<sup>11 «</sup>Die scriptores Historiae Augustae und der heilige Hieronymus. Ein Beitrag zur Enstehungszeit der falschen Kaiserviten», *PhW* 47 (1927) 955–960.

point de vue qui prévaut dans deux traitements récents de la question, par den Hengst<sup>12</sup> et T. D. Barnes<sup>13</sup>. A. Chastagnol a pour sa part relevé d'autres rapprochements entre Jérôme et l'auteur de l'*HA*, et considère comme évident que celui-ci s'est inspiré de celui-là<sup>14</sup>. Personne ne s'étonnera d'apprendre que Lippold s'oppose vivement à cette vision des choses<sup>15</sup>. Tout comme pour ce qui concerne Symmaque, c'est le hasard qui, durant l'élaboration de mon commentaire à la *uita Probi* pour la CUF, m'a fait tomber sur de nouveaux indices suggérant que «Vopiscus» dépend de Jérôme.

a. Pedester. L'adjectif pedester peut être utilisé dans trois sens figurés. Le premier a été créé par Horace (Sat. 2,6,17), qui parle de sa musa pedestris: il qualifie ainsi la forme poétique humble de ses Satires, opposée au style élevé des genres poétiques nobles; ce sens, resté rare, est illustré par exemple par Prudence (Epil. 12), qui recourt à l'oxymore pedestre carmen. Un second sens figuré, beaucoup plus fréquent, également attesté pour la première fois chez Horace (Carm. 2,12,9), permet de qualifier de pedester la prose, par opposition à la poésie; il s'agit de la transposition en latin de l'expression grecque πεζὸς λόγος, attestée chez des contemporains d'Horace, Philodème et Denys d'Halicarnasse, et dans l'antiquité tardive chez Libanios (Epist. 1427,1) et Grégoire de Nazianze (Epist. 8,21). Dans l'antiquité tardive surgit un troisième sens figuré, qualifiant un style de prose simple par opposition à un style de prose orné. Ainsi Jérôme (Epist. 36,14,2, an 384) déclare que, pour expliquer le texte hébraïque de la Bible, les élégances de Cicéron et de Quintilien sont hors de propos, il suffit d'une pedestris oratio. L'auteur de l'HA (Trig. tyr. 1,1) oppose le pedestre adloquium au historicum et disertum adloquium; cet emploi se retrouve encore en Prob. 21,1, puis une fois chez Végèce et deux fois chez Césaire d'Arles<sup>16</sup>. Quand Lippold lira ces lignes, il affirmera évidemment que c'est Jérôme qui s'est inspiré de l'auteur de l'HA. Il me permettra d'hésiter à le suivre dans cette conclusion. Pour justifier ma réticence, il me faut citer tout au long le passage en question de Jérôme: scio haec (il s'agit de questions techniques relatives à l'interprétation du texte hébraïque de l'Ancien Testament) molesta esse lectori, sed de Hebraicis litteris disputantem non decet Aristotelis argumenta conquirere, nec ex flumine Tulliano eloquentiae ducendus est riuulus, nec aures Quintiliani flosculis et scolari declamatione mulcendae. Pedestris et cotidianae similis et nullam lucubrationem redolens oratio necessaria est, quae rem explicat, sensum edisserat, obscura manifestet, non quae uerborum compositione frondescat. Sint alii diserti, laudentur ut uolunt, et inflatis buccis spumantia uerba trutinentur: mihi sufficit sic loqui ut intellegar, et ut de scripturis disputans scripturarum imiter sim-

<sup>12</sup> The Prefaces in the Historia Augusta (Amsterdam 1981) 122–127.

<sup>13 «</sup>Jerome and the *Historia Augusta*», dans: *Historiae Augustae Colloquium Parisinum* (Macerata 1991) 19–28.

<sup>14</sup> Cf. son édition bilingue (citée n. 1) XCIII-XCVII.

<sup>15</sup> Dans son Kommentar (cité n. 5) 127-131, et son recueil d'articles (cité n. 6) 42.

<sup>16</sup> Cf. ThLL X 1, 971,35-65 (R. L. Stewart, 1992).

plicitatem. Ce texte appelle dans le contexte de la présente discussion deux remarques. La première est ponctuelle et ne concerne qu'un seul mot, frondescat, verbe poétique peu fréquent<sup>17</sup>. Il se trouve que «Vopiscus», moins de deux pages plus haut que Prob. 21,1, en 19,3, crée le hapax effrondescere. Les sceptiques penseront que c'est l'effet du hasard. D'autres, mieux au fait de la manière dont fonctionne l'imagination de l'auteur de l'HA, ne refuseront pas de voir dans cette observation un indice de la méthode associative, peut-être en partie inconsciente, qui commande son inuentio, et ne se refuseront pas à l'idée que, au moment où il rédigeait la fin de la uita Probi, il avait en tête le passage de Jérôme cité ci-dessus. Je suis d'autant plus enclin à le penser que, et c'est là ma seconde remarque, de portée plus générale: le passage cité constitue, dans son ensemble, une piquante recusatio du style noble, dans laquelle Jérôme, faisant feu de tout bois, s'amuse à faire précisément ce qu'il déclare ne pas vouloir faire, et condamne éloquemment l'éloquence. Or il se trouve que «Vopiscus», lui aussi, se lance à plus d'une reprise dans de solennelles proclamations où il fait profession de rejeter les oripeaux de la rhétorique et déclare son attachement au style simple, sa décision d'écrire ses biographies non tam diserte quam uere (cf. Prob. 1,6; 2,7; 21,1; Car. 21,2-3), ce qui ne l'empêche du reste nullement, comme on sait, de se lancer à l'occasion dans des développements grandiloquents (cf. par exemple, parmi les nombreux passages qu'on pourrait citer pour illustrer cette affirmation, Prob. 20,3-6). Pour conclure sur ce point, il me paraît que la rencontre sur le motif du rejet de l'éloquence et l'emploi de effrondescere, joint à l'utilisation de pedester dans un sens très spécial, le tout sur quelques pages de la uita Probi, invite évidemment à penser que c'est l'auteur de l'HA qui démarque Jérôme, et non pas le contraire. Il est d'ailleurs plus aisé d'attribuer la création d'un sens figuré nouveau de pedester au grand maître de la prose latine qu'est Jérôme plutôt qu'à l'auteur de l'HA qui, sans être un cacographe, et tout érudit et amateur de jeux verbaux qu'il est, ne possède nullement le génie langagier du Stridonite.

b. Quadriga. Dans les manuscrits, le «livre» de l'HA consacré aux quatre usurpateurs de l'époque d'Aurélien et de Probus ne porte jamais le titre qui est le plus couramment utilisé aujourd'hui, Quadriga tyrannorum. Cette expression, qui n'est attestée qu'une seule fois, est empruntée à l'épilogue de la uita Probi, 24,8: non enim dignum fuit ut quadrigae tyrannorum bono principi miscerentur. Ce qui en constitue l'intérêt n'est pas la forme du pluriel quadrigae, car ce mot est bien attesté aussi bien au singulier que comme plurale tantum, mais l'emploi du terme quadriga pour désigner un groupe de quatre qui n'est pas constitué de chevaux, ou plus généralement d'animaux attelés. Il y a quelque quatre-vingts ans déjà, cet emploi avait attiré l'attention de H. Dessau<sup>18</sup>, qui en

<sup>17</sup> Cf. ThLL VI, 1345,46-83 (L. Robbert, 1922).

<sup>18 «</sup>Die Samaritaner bei den Scriptores Historiae Augustae», in: Festschrift C. F. Lehmann-Haupt (Wien 1921) 124–128, ici 127–128.

rapprocha un texte de Cassiodore (*Excerpta ex duobus libris institutionum*, GL Keil VII 211,3) où il est question de la *quadriga Messii*. Il s'agit d'une allusion à l'ouvrage du grammairien Arusianus Messius intitulé *Exempla elocutionum*, qui contient des expressions tirées de Virgile, Salluste, Térence et Cicéron (c'est dans cet ordre que ces auteurs sont cités en tête du recueil, cf. GL Keil VII 449,3): Cassiodore évoque donc un quadrige d'écrivains modèles. Nous savons grâce à un catalogue médiéval que l'ouvrage d'Arusianus Messius était dédié aux deux frères consuls de 395 Olybrius et Probinus. Cette donnée se trouvait évidemment dans une préface, qui ne s'est pas conservée. Dessau suggérait que le terme *quadriga* devait se trouver dans cette préface perdue, et ainsi non seulement expliquait l'apparition du vocable dans Cassiodore, mais encore supposait que l'auteur de l'*HA* avait trouvé dans la préface d'Arusianus Messius l'idée d'employer *quadriga* pour désigner un groupe de quatre usurpateurs.

Cette suggestion, fondée sur une double hypothèse, a été reprise jusqu'à aujourd'hui, faute de mieux<sup>19</sup>. Sans être parfaitement invraisemblable, elle n'emporte pas vraiment la conviction. Une recherche lexicographique s'imposait, mais les dictionnaires courants ne fournissent guère de données intéressantes. Seule la consultation du fichier du *Thesaurus linguae Latinae*, base d'un futur article *quadriga* – qui n'est pas près de paraître –, m'a mis sur une piste plus satisfaisante que celle de Dessau. L'extension du sens de *quadriga* à des groupes de quatre objets autres que des animaux de trait est attestée assez anciennement. J'en cite et commente en ordre chronologique les exemples les plus frappants:

Lettre 2,13,2 de Cicéron à Quintus (an 54). L'auteur explique à son frère qu'il a trop longtemps négligé de s'attirer les bonnes grâces de César, mais qu'il va s'efforcer de combler ce déficit et de rattraper le retard qu'il a pris: cursu corrigam tarditatem cum equis tum uero (quoniam tu scribis poema ab eo nostrum probari) quadrigis poeticis. Cicéron fait allusion à son projet de composer un poème épique sur l'expédition de César en Bretagne<sup>20</sup>. Le groupe quadrigae poeticae est évidemment appelé par la mention des chevaux qui précède; la notion de groupe de quatre y passe au second plan, à moins qu'il faille supposer que Cicéron ait en tête un poème épique en quatre livres.

Varron oppose un système de quadripartition à la notion pythagoricienne de bipartition, et illustre sa pensée ainsi (*Ling.* 5,11): quod stat aut agitatur corpus, ubi agitatur locus, dum agitatur tempus, quod est in agitatu actio, puis conclut (5,12): igitur initiorum quadrigae locus et corpus, tempus et actio.

Scribonius Largus 28: ad cicatrices extenuandas et palpebras asperas, quod, quia ex quattuor rebus ut quadriga equis constat et celeres effectus habet, ἄρμα dicitur.

<sup>19</sup> Cf. l'édition bilingue de Chastagnol (citée n. 1) 1106.

<sup>20</sup> Cf. J. Soubiran, Cicéron, Aratea, Fragments poétiques, CUF (Paris 1972) 51-54.

Tertullien, *Contre les Valentiniens* 7,6, p. 185,6 Kroymann, à propos des éons des gnostiques: *ergo Bythos et Sige, Nus et Veritas prima quadriga defenditur Valentinianae factionis.* 

Après ces quatre attestations dispersées dans un espace de temps de quelque deux siècles et demi, on tombe dans les années 380-420 sur une concentration de cet emploi spécifique de *quadriga*, notamment cinq fois chez Jérôme.

Jérôme, Sur la virginité perpétuelle de Marie 16, PL XXIII, 210A (vers 383): Jérôme y évoque les (prétendus?) frères et sœurs du Christ, quadrigam fratrum et sororum ... congeriem.

Jérôme, *Commentaire sur Sophonie* 1,1, CC LXXVIA, 656,13 (vers 392–393): les quatre ancêtres de Sophonie forment selon Jérôme une *quadriga* dont Sophonie est l'*auriga*.

Jérôme, Lettre 52,13,3 (394): Jérôme recommande à Népotien les quatre vertus cardinales: haec te quadriga uelut aurigam Christi ad metam concitum ferat. Ce passage doit être rapproché de Rufin, Traduction des homélies d'Origène sur l'Exode, 6,3, GCS VII, 194,11–13 (vers 403–404); à propos d'Exode 15,4 mentionnant le char de Pharaon, il y est dit qu'il est attelé à un quadrige de vices, la luxure, la cruauté, l'avarice et l'impiété<sup>21</sup>. Il convient aussi de citer ici Augustin, Contre Julien d'Éclane 3,14,28, PL XLIV, 717 (vers 421–422) in quadrigis illis Ambrosianis, faisant allusion à un passage d'Ambroise, In Isaac 8,65, CSEL 32,1, 687–688 où il est question du char d'Aminadab (cant. 6,11 propter quadrigas Aminadab); ce char, ou quadrige, est l'âme de l'homme, tirée par quatre bons ou quatre mauvais chevaux, les quatre vertus cardinales ou quatre vices (iracundia, concupiscentia, timor, iniquitas).

Jérôme, Lettre 53,9,2 (vers 394–396): tangam et nouum breuiter testamentum: Mattheus, Marcus, Lucas, Iohannes, quadriga domini. Cette comparaison est reprise par Jérôme quelque dix ans plus tard, vers 406, dans son Commentaire sur Zacharie 1,6,1–8 CC LXXVIA, 791–794 (cf. surtout 794,97). Ce passage du prophète décrit successivement quatre quadriges (quadriga dans la Vetus Latina et dans la Vulgate; Sept. ἄρμα), un ange interprète la vision; il s'agit de quattuor uenti caeli. Jérôme consacre un long développement à ce passage, discute diverses interprétations, et mentionne notamment celle-ci: legi in cuiusdam uolumine quattuor quadrigas, in quibus sunt equi rufi, et nigri, et albi et uarii ac fortes, quattuor euangelia intellegenda et equos apostolos, per diversitatem colorum diversas gratias possidentes, quorum alii rufi sint in martyrio ... eqs. Ces quatre quadriges sont envoyés aux quatre points cardinaux pour évangéliser le monde. On retrouve une idée voisine dans un commentaire sans doute médiéval de Matthieu (Ps. Hier. Expositio in Mattheum, PL XXX, 560B) expliquant

<sup>21</sup> Quoscumque uideris in luxuria turpiores, in crudelitate saeuiores, in auaritia taetriores, in impietate flagitiosiores, scito hos de quadrigis esse Pharaonis.

*Matth.* 4,18–22 (vocation des quatre premiers apôtres): Pierre, André, Jacob fils de Zébédée et Jean sont qualifiés de *prima quadriga*.

Je citerai pour finir le Sermon 59 b 1 (PL XVII, 725C) de Pseudo-Ambroise: dum per quadrigam temporum ad metam suam rotatis axibus annus auriga perducitur. Cf. Isidore, Origines 18,36,1 quadrigam ideo soli iungunt quia per quattuor tempora annus uertitur.

La leçon qu'on peut tirer de tous ces passages est claire. Dès Cicéron et Varron, le mot quadriga peut désigner des objets allant par quatre autres que des animaux d'attelage. Jusque vers 380, cet emploi est très rare. C'est Jérôme qui, tirant évidemment son inspiration de textes vétéro-testamentaires, s'entiche de ce mot, qu'il apprête à diverses sauces; il trouve ensuite quelques imitateurs parmi les écrivains chrétiens. De nombreux indices ayant déjà auparavant révélé que l'auteur de l'HA connaissait la correspondance, et sans doute aussi les commentaires de Jérôme, une conclusion toute naturelle s'impose: la «iunctura» quadriga tyrannorum lui a été inspirée par Jérôme, et sans doute plus précisément par la Lettre 53,9,2, parlant du quadrige des évangélistes. Il y a là évidemment une pique contre le christianisme, les quatre usurpateurs en question n'étant ni très sobres, ni très chastes, et formant donc un quadrige bien moins édifiant que celui des évangélistes.

## III. Appendice sur l'ordre des citations dans le Thesaurus linguae Latinae

L'ordre des citations dans le *ThLL* est chronologique: «... on trouvera ... dans la première section d'un classement l'emploi qui est attesté le plus tôt dans les sources ... C'est aussi en principe la chronologie qui détermine la succession des attestations à l'intérieur de chaque section. Elle n'est rompue que par des parenthèses.»<sup>22</sup> Pour faciliter ces classements chronologiques, chaque auteur latin est affecté d'un numéro d'ordre, qui est aussi à la base de la classification de la bibliothèque de l'institut de Munich. Ces numéros d'ordre étaient mentionnés pour chaque auteur dans la première édition de l'Index librorum ... ex quibus exempla afferuntur (Lipsiae MCMIV), mais ont malheureusement disparu de la seconde édition (Lipsiae MXM). Ils continuent cependant à servir de fil conducteur chronologique aux collaborateurs du ThLL. Fondés en principe sur le moment de la naissance de chaque auteur, ils doivent évidemment être utilisés avec précaution. Ainsi, chaque collaborateur du *Thesaurus* sait bien qu'il doit citer les Verrines de Cicéron (né en 106, n° 10), datant de 70, avant les Res rusticae de Varron (né en 116, n° 8), datant de 37, ou bien les Satires d'Horace (né en 65, n° 20), publiées vers 34–30, avant l'Énéide de Virgile (né en 70, n° 19), écrite entre 29 et 19. Des difficultés spécifiques surgissent par exemple avec le nº 166, Code Théodosien, qui recueille des constitutions qui datent de la période de 313 à 426, et surtout avec les numéros collectifs (par exemple 65, grammai-

<sup>22</sup> Thesaurus linguae Latinae. Praemonenda (Lipsiae MXM) 41.

riens, 66, jurisconsultes, 103, rhéteurs). Pour s'orienter dans ce maquis, les collaborateurs disposent d'un très utile document interne intitulé Canon chronicus scriptorum (Monaci 1904). Je constate cependant que, en tout cas pour des textes tardifs, le principe chronologique n'est pas respecté avec autant d'attention qu'on pourrait le souhaiter. Ainsi, dans la section du lemme pedester I B 1 c intitulé «sermo simplex, incultus, distinguitur ab oratione ornata, composita» (X 1, 971,57-65), deux citations de l'HA précèdent une citation de Jérôme, Lettre 36, quand bien même la lettre en question date de 38423, et que l'HA, de l'aveu même des auteurs de la seconde édition de l'Index, est datée ainsi: «saec. V?» J'écarte comme peu vraisemblable l'hypothèse que l'auteur de l'article (R. L. Stewart) et les rédacteurs responsables (J. Blundell et P. Flury) aient été corrompus par Adolf Lippold, et mets cette bévue au compte de l'inattention, et d'une foi abusive accordée aux numéros d'ordre: l'HA, jadis affectée du n° 90, est aujourd'hui classée après Ammien (n° 129), tandis que Jérôme porte le n° 143. Il en résulte que l'ordre chronologique adopté égare le lecteur peu au fait de la question sur une fausse piste, et aboutit à prêter à l'auteur de l'HA une innovation lexicale qui appartient en fait à Jérôme. Les reliques de ce saint vaniteux et irascible doivent se retourner dans leurs châsses! L'hypothèse de l'inattention est confirmée par deux bévues de même nature sur lesquelles je suis récemment tombé par pur hasard. Les passions des martyrs sont réunies sous le n° collectif 225. Parmi elles se trouve la Passio Perpetuae, datée justement par l'Index du ThLL du début du 3e s. Ce nonobstant, la péricope Pass. Perp. 19 attestant la «iunctura» commissio spectaculi est insérée après celle qui est tirée de Macrobe (III 1900,25-26, auteur H. Mertel, rédacteur E. Lommatzsch); de même, la péricope Pass. Perp. 20,5 illustrant l'emploi du féminin martyra apparaît vers la fin de l'article, alors que c'est en fait l'attestation littéraire la plus ancienne (VIII 419,39-49, auteur E. Brandt, rédacteur H. Rubenbauer). Dans ces deux cas, les responsables se sont fiés aux n° d'ordre au mépris de la chronologie. Souhaitons que, à l'avenir, une attention accrue soit accordée à l'exacte chronologie, même quand il s'agit de textes tardifs.

23 Cf. F. Cavallera, Saint Jérôme. Sa vie et son œuvre (Louvain/Paris 1922) II 155.